

La formation : un véritable patchwork...

↳ **Plan formation** : Les actions du Plan Formation :

- sont réalisées à l'initiative et dans l'intérêt de l'employeur, financées par lui,
- assurent l'adaptation des salariés à la tenue de leur emploi ou d'un nouvel emploi.

↳ **Congé Individuel Formation** : Les actions du CIF sont :

- réalisées à l'initiative et dans l'intérêt du salarié,
- financées par le Fongecif, selon ses priorités.

↳ **Droit Individuel à la Formation** : Les actions du DIF sont :

- réalisées à l'initiative et dans l'intérêt du salarié, **avec** l'accord de l'employeur,
- rémunérées et accomplies pendant ou hors du temps de travail.



Le DIF en pratique...

Conditions pour bénéficier d'un DIF

Si vous êtes en CDI : avoir 1 an d'ancienneté.

Si vous êtes en CDD : durée du contrat de 4 mois consécutifs ou non.

Crédit de DIF

Chaque salarié bénéficie depuis le 1er janvier 2005 :

- d'un capital individuel de 20 heures par an,
- cumulables jusqu'à 120 heures,
- avec une possibilité d'anticipation de 40 heures*.



Pour un salarié à temps partiel, le droit se calcule au prorata du temps de travail (20 heures par an pour un temps de travail au moins égal à 80%).

Si vous n'avez jamais exercé votre droit au DIF et que vous êtes salarié chez RICOH France depuis 5 ans, vous bénéficiez donc aujourd'hui de **120 heures** de **crédit** formation !

Utiliser son DIF, c'est important



Le crédit formation est écrêté au dessus de 120 heures : Il faut exercer régulièrement votre droit pour profiter à plein des formations possibles !

(*) Pour faciliter le suivi d'une formation dont la durée dépasserait le droit acquis, le salarié peut demander une anticipation d'une durée de 40 heures, soit l'anticipation des 2 années suivantes. Il est donc possible aujourd'hui de demander une formation de 160 heures.

Comment connaître son crédit de DIF ?

Il faut regarder le **bulletin de paie de janvier**.

Formations éligibles au DIF

↪ Elles concernent les actions :

- de promotions,
- d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances,
- de qualification.

↪ Ne relèvent pas du DIF mais, dans certains cas, du plan formation :

- les formations permettant d'assurer l'adaptation des salariés à la tenue de leur emploi ou d'un nouvel emploi sans lien avec une promotion,
- les séminaires.



↪ Où trouver la bonne formation ?

Dans le catalogue de RICOH France

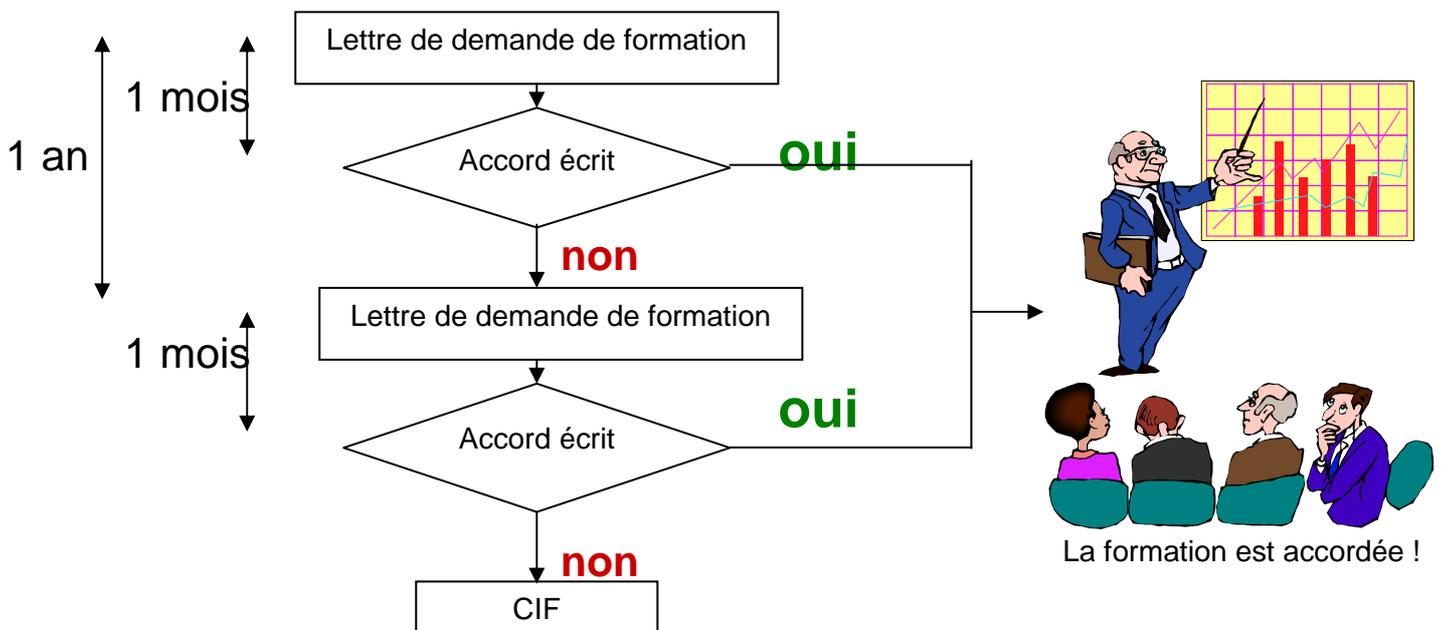
[http://intranetdomino.ricoh.fr/Intranet/images.nsf/vw_ListeImage/EAD/\\$file/CATALOGUE%20FORMATION%20EAD%202012.pdf](http://intranetdomino.ricoh.fr/Intranet/images.nsf/vw_ListeImage/EAD/$file/CATALOGUE%20FORMATION%20EAD%202012.pdf)

Des catalogues de formations disponibles sur Internet,
par exemple : www.formaguide.com



Vérifier le sérieux de l'organisme avant toute Inscription.

Demander une formation DIF - La loi



CIF – Congé Individuel Formation

↪ Après deux refus de son DIF par l'employeur, le salarié est prioritaire pour le CIF.

↪ Le salarié est prioritaire si la formation demandée correspond aux priorités du Fongecif.

↪ La formation est payée par le Fongecif.

Comment demander une formation DIF ?

Lors de l'Entretien Annuel D'évolution EAD

Etape 1 : Préparation de mon EAD

Je choisis des formations dans mon intérêt

Etape 2 : Lors de l'entretien

Mon supérieur choisit des formations dans l'intérêt de l'entreprise

Etape 3 : Validation

Avant de valider, en commentaires, j'écris :

Dans le cadre de mon DIF, je demande à suivre la formation...

(mêmes précisions que pour la lettre ci dessous)

Point important en cas de divergence sur les propositions de formation

Par lettre de demande

A adresser à votre DRH en recommandé

Précisez :

- La formation demandée
- Les dates et la durée
- L'organisme de formation
- Le coût

Dupont Emeline
5 rue de la Montagne
75006 Paris
Tél. :
Mail :

Paris, le...

Entreprise Usine
8 rue des Capitaux
75012 Paris

Objet : Demande de formation DIF (Droit Individuel à la Formation)

Madame, Monsieur,

Je souhaite utiliser mon capital d'heures, disponibles au titre du DIF, pour suivre la formation suivante :

Intitulé : Initiation à Adobe Illustrator
Date : du 22 Mars au 24 Mars 2006 inclus
Durée totale : 20 heures
Auprès de CENTE DE FORMATION DIF,
18 rue des Marseillais 75006 Paris
Coût pédagogique : 840 € HT

L'organisme, déjà contacté par mes soins, se tient à votre disposition pour vous faire parvenir la convention de stage. Je joins à la présente le programme détaillé de cette formation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

Signature

EAD ou lettre de demande ?

↶ EAD

Demande simple à exprimer
Réponse rapide
Uniquement entre juin et septembre

↶ LETTRE DE DEMANDE

Peut être faite à tout moment dans l'année



Si vous pensez que votre demande de formation DIF risque de ne pas être confirmée par votre hiérarchie, contactez votre Représentant CFTC ou votre Délégué Syndical CFTC.

Financement de la formation

- ↪ Tous les frais de formation sont supportés par l'employeur : inscription, transport, hébergement...
- ↪ Si la formation a lieu hors du temps de travail, l'employeur verse au salarié une allocation égale à 50% de sa rémunération nette de référence.
Cette allocation n'est soumise ni aux cotisations sociales ni aux CSG et CRDS.



DIF à l'initiative de RICOH !!!

Le DIF doit être à l'initiative du salarié. Néanmoins, RICOH France « propose » aux salariés des formations dans le cadre de leur DIF. Si vous recevez une lettre pour décompter officiellement une formation sur votre DIF, notre conseil :

- Vérifiez où en est votre « Compteur DIF »
- Ne renvoyez cette lettre que si vous acceptez que cette formation soit décomptée de votre DIF.
- N'acceptez que si cette formation vous est donnée à votre demande, vous est utile à long terme et que vous n'avez pas un autre projet de formation plus prioritaire.



Salarié quittant l'entreprise

- **Mutation dans le Groupe** : les droits aux DIF sont conservés.
- **Démission** : l'employeur ne peut pas refuser une demande de formation si la formation débute avant la fin du préavis.
- **Licenciement** : l'employeur ne peut pas refuser une demande de formation si cette demande est faite avant la fin du préavis.
- **Départ en retraite**: le crédit de DIF n'est pas indemnisé et sera perdu.



Portabilité du DIF

- **Chômage** : les droits aux DIF acquis dans l'emploi antérieur peuvent être exercés pendant la première moitié de la période couverte par l'assurance chômage.
- **Nouvel emploi** : les droits aux DIF acquis dans l'emploi précédent peuvent être exercés pendant les deux premières années avec l'accord du nouvel employeur.

Textes de référence

- Code du Travail, articles L.6323-1 à L.6323-20.
- Accords Nationaux Interprofessionnels - ANI - des 11 janvier 2008 et 7 janvier 2009.
- Convention de la Métallurgie-Accord sur la formation professionnelle, articles 16 à 25.
- Accord Groupe sur l'Anticipation des évolutions d'emploi, le développement professionnel et la formation, signé le 23 novembre 2006, article B.3.6.

Pour toute question, adressez-vous à l'un des membres de votre équipe CFTC

VOS ELUS **CFTC** RESTENT A VOTRE DISPOSITION

Béatrice LUGUES – IDV Bordeaux - ☎ 06.60.19.47.04

Michel CERVONI – CAF DNCS - ☎ 06.19.68.20.62

Giuseppe FERLAZZO – ESRC Paris – ☎ 06.08.69.92.09

Christian IVANES – Responsable Plans - ☎ 06.70.53.85 20

Eliane BEYLER – APC Strasbourg - ☎ 03.88.68.28.04

Christophe MENU – ITSD UO NORD - ☎ 06.22.70.81.04

Jean-Philippe LOPEZ – ESRC Paris - ☎ 06.73.99.06.28

Courriels cftcricoh@free.fr ou cftc@ricoh.fr